



La lettre des administrateurs

CGT

-Groupe La Poste-

Pas de progrès social sans service public

Conseil d'Administration du 28 janvier 2014 - N° 177

Un plan stratégique 2014/2020 affligeant ! Les postiers doivent se faire entendre !

Ce plan stratégique est conforme au projet présenté par l'ancien PDG du groupe avant son départ et s'insère dans le « contrat de service » d'austérité signé en avril dernier entre l'Etat et La Poste.

C'est donc avec beaucoup d'inquiétude que les administrateurs salariés CGT ont pris connaissance d'un plan stratégique affligeant de par son manque de vision et de contenu et qui tourne le dos aux missions de service public.

L'avenir de La Poste est donc pensé autour de deux critères essentiels :

- Le premier est un nouveau désengagement financier de l'Etat qui aggrave les dispositions prises lors du dernier contrat Service Public de juillet 2008 et qui met désormais en danger les quatre missions de Service Public dévolues à La Poste, sur la distribution de la presse, l'accessibilité bancaire, l'aménagement du territoire et le service universel du courrier, à savoir la distribution 6 jours sur 7 sur l'ensemble du territoire.

- Le deuxième est caractérisé par une stratégie de La Poste qui s'enlise toujours sur la baisse de la masse salariale, la vente du patrimoine (on trouve désormais des bureaux de Poste à vendre sur le site « *le bon coin* »), l'augmentation exponentielle des tarifs et sur la baisse systématique des « charges ».

Les raisons invoquées, comme quoi ce plan serait inéluctable, découlent bien souvent de politique et de choix stratégiques passés que nous avons dénoncé à de multiples reprises.

On ne répond pas en effet aux besoins de la population en termes de communication

- par une recherche systématique d'augmentation de 30 à 35 % du taux de rentabilité des dividendes à verser aux deux actionnaires.
- de par la qualité dégradée du dialogue social et l'absence d'une grande Direction Nationale Recherche Innovation, une grande confusion règne sur la définition de nouvelles activités de La Poste et aucune proposition crédible et audible ne ressort de ce plan.

Prévoir ce que sera La Poste dans les prochaines années ne peut se limiter à observer la baisse des volumes du courrier, de se déclarer prochain leader de la distribution de services de proximité, ou de vouloir accélérer la mutation numérique du Groupe.

La simple idée avancée d'un pacte social souffre de crédibilité quand la démocratie sociale et les libertés syndicales sont tous les jours remises en cause. Les directions données à ce pacte social vont dans le sens d'une individualisation des salaires et d'une flexibilité accrue de l'emploi

La Poste a besoin d'un plan stratégique ambitieux et qui soit libéré de l'étai de la finance.

L'annonce de ce plan stratégique pour les prochaines années à La Poste, renforce le besoin d'intervention des postiers pour défendre leurs revendications en matière d'emploi, de salaires, et de service public.

La Poste a créé une situation qui appelle d'autres choix stratégiques !!

Courrier



Voilà plusieurs années que l'on nous assène que les volumes du courrier vont baisser, entraînant une perte financière pour l'ensemble du groupe.

Il est vrai que le numérique, le changement de comportement des citoyens, les normes en terme de développement durable et la crise économique et financière qui sévit toujours ont une incidence sur les volumes du courrier.

Face à ce constat, La Poste décide une autre organisation de l'acheminement et de la distribution du courrier, avec son lot de fermeture de sites, et de suppressions d'emplois.

Au prétexte d'une demande des usagers, La Poste met en place le J+ 2 avec le timbre vert moins onéreux ! Le seul que l'on a trouvé durant plusieurs mois dans les bureaux de poste, ne laissant pas de choix.

Dans le cadre du plan stratégique, La Poste propose d'attribuer d'autres activités au facteur, des services à la personne à domicile contre rétribution. Pour les dirigeants de La Poste, seul le gain financier est mis en avant

Pour la CGT, la baisse des volumes du courrier doit être l'opportunité d'une organisation de travail qui améliore les conditions de travail des facteurs et qui permette une distribution du courrier en J+ 1 voir en H+ sur tout le territoire. Un centre de tri dans chaque département, un relevage plus fréquent des boîtes aux lettres, et des facteurs en nombre sont les conditions nécessaires à sa mise en œuvre.

De nouveaux services pourraient voir le jour en relation essentiellement avec les valeurs de La Poste.

Colis :



La Poste dit que le numérique a bouleversé le monde de la logistique et de la distribution du colis.

Le e-commerce dépassant les frontières cela demande de réfléchir à une autre organisation. Là aussi, les comportements de l'utilisateur changent, La Poste y répond en achetant « relais Pickup » point relais chez le commerçant

Après une séparation des métiers, La Poste a filialisé le colis et créé GEOPOST, se tournant vers l'Express et l'international.

Dans le cadre du plan stratégique, La Poste propose de resserrer ses structures, c'est ainsi qu'elle décide d'intégrer Coliposte dans la direction courrier !

De même GEOPOST passe un contrat avec Neopost pour mettre en place « des consignes » paquet sous prétexte « d'éradiquer la livraison ratée à domicile »

Pour la CGT, l'expansion du e-commerce doit être une occasion de revoir l'organisation et la distribution du colis sur tout le territoire, le facteur colis doit pouvoir faire une distribution au moment où l'utilisateur est chez lui. L'envoi de SMS ou de mail peut être une opportunité pour mettre en place une autre organisation des tournées colis.

La fusion colis/courrier doit garantir l'emploi et la fin de la métierisation.

Si l'international fait aujourd'hui parti du paysage, il ne doit pas l'être au détriment du territoire métropolitain. Il doit être réfléchi sur son bien fondé, selon les continents.



Le numérique

Pour La Poste, l'investissement dans le numérique devient une priorité. Le numérique c'est tous les jours tant chez le particulier que le professionnel.

Dans le cadre du plan stratégique, La Poste propose de mettre « la contribution du numérique au service du développement des activités existantes ». « Développer un ADN numérique en interne » et « un positionnement numérique visible en externe » pour cela « dépasser le milliard d'euros de CA numérique en 2020 ».

Pour la CGT, le numérique est une activité incontournable. Il fait parti intégrante de notre vie tant privée que professionnelle. Il doit être mis à disposition du plus grand nombre sur tout le territoire. 1 milliard d'€ de CA d'ici 2020 alors que le numérique représente plus de 15 milliards de chiffre d'affaire dans sa globalité, La Poste peut et doit mieux faire.

Enseigne :

La Poste assène qu'une désertification des points de contact s'intensifierait et que là aussi le numérique ne serait pas pour rien dans ce constat.

Si le numérique joue effectivement un rôle important dans le comportement des usagers, cette désertification a été orchestré depuis plusieurs années, par La Poste elle-même, par une diminution des plages d'ouverture des bureaux, entraînant une première baisse de la fréquentation ; suivie de la transformation de bureaux de plein exercice en agence postale communale, avec des automates.

L'achat des relais Pickup a fait baisser le nombre d'instances. Arguant qu'aucun citoyen ne doit être à plus de 5 km ou à 20 mn d'un point poste, cela lui a permis de mettre en place des points relais-poste dans les commerces, alors qu'elle ne respecte déjà plus la loi de juillet 90 dans 6 départements.

Le tout « aidé » par une baisse des aides de l'état sur l'aménagement du territoire.

C'est ainsi que La Poste a supprimé des centaines de bureaux de plein exercice, jouant sur les mots avec ses 17 000 points de contact.



Dans le cadre du plan stratégique, La Poste veut continuer à revoir les besoins en fonction « de la population et des zones de chalandises » et plus particulièrement « sur les m² en zone urbaine ». Elle décide de fermer de nouveaux bureaux de poste et de travailler avec les élus et d'autres services publics sur la mise en place de maisons de service public, dans les locaux de La Poste moyennant rétribution.



Pour la CGT, le maillage du réseau des bureaux tant convoité par la concurrence, fait notre force. La priorité doit être de l'améliorer et de lui donner les moyens de répondre aux besoins de toute la population. Chaque citoyen doit avoir accès au service public La Poste et pouvoir y réaliser toutes les opérations dont il a nécessité. La proximité dont La Poste se fait si souvent l'écho doit être vraie pour tous et sur tout le territoire. Cela vaut pour le particulier, comme pour les personnes morales, les entreprises et l'ensemble des collectivités territoriales.

Vous avez dit : "plan stratégique ?"

La Banque Postale

Elle n'est pas selon La Poste, une banque comme les autres.

Elle est plus citoyenne, au prétexte qu'elle a une mission que lui impose l'Etat, celle de l'accessibilité bancaire ; mission pour laquelle les aides de l'Etat décroissent chaque année, moins 25 % en 6 ans. C'est dans ce contexte, qu'il faut faire baisser le coefficient d'exploitation et augmenter le PNB.

Un impératif, mieux « bancariser » les clients.



Dans le cadre du plan stratégique, La Poste propose de faire toujours plus de commercial, et pour cela approfondir la formation bancaire des personnels en front, middle et back office (au détriment de la gestion administrative des comptes ? d'une gestion du risque en front office ?) comme dans les autres banques !!

Et se tourner vers des « populations » qui font défaut aujourd'hui les jeunes, les professionnels et les collectivités territoriales !

Pour la CGT, la mission qui est dévolue à La Banque Postale doit être la priorité, sachant que l'accessibilité bancaire ne peut en rester à la simple ouverture d'un livret A

La tarification des différents produits, les demandes de crédits quelles qu'elles soient doivent être à la portée de tous.

La gestion administrative des comptes et le risque doivent rester dans le back office, et permettre ainsi au front office de pouvoir être plus performant face à la demande de tous citoyens.

« Ressources Humaines »



Les choix politiques et stratégiques de ces dernières années axés pour l'essentiel sur le côté financier de l'entreprise, ont créé un malaise social important dans l'entreprise, jusqu'à des situations dramatiques.

Pour la Poste, 2012 fut l'année critique en termes RH, la contraignant à un ralentissement de sa politique, l'obligeant à revoir quelque peu sa copie. A grand coup de communication, celle-ci a laissé entendre un grand changement. Que nenni !

Le nouveau plan stratégique est là pour en témoigner et avec lui « le pacte social » de la DRH du groupe

→ un « pacte social » qui permette à « La Poste d'assurer son développement et de maîtriser ses coûts »
→ un « pacte social » où « chaque mot est pesé » dicit la DRH.

- On ne parle plus de professionnalisme ni de qualification du personnel mais de « talent » !!
- On n'aborde plus la question « d'amplitude de service plus longue en fin de semaine ou en soirée » sous le terme de flexibilité, mais « d'agilité »
- Une rémunération « équitable » serait une « juste rétribution des contributions » et une « reconnaissance de la performance et de l'engagement » soit en clair une rémunération variable !!
- « Avoir confiance en l'avenir et pouvoir s'y projeter » se traduit par « une véritable gestion prévisionnelle stratégique et opérationnelle des emplois et des compétences.. » = mobilité, restructuration, réorganisation.....

Quant à l'emploi, le recrutement, ne cherchez pas ! La Poste n'en parle pas !!! Alors, que comme nombres d'entreprises, La Poste va bénéficier du CICE ou d'exonération de cotisations familiales, au prétexte de « pacte de responsabilité »!!

Pour la CGT, la situation sociale chaotique que connaît La Poste doit s'arrêter et vite. Comment, dans le contexte actuel, pouvoir donner un autre élan à La Poste ? Le développement de l'entreprise dépend pour l'essentiel des hommes et des femmes qui œuvrent chaque jour sur le terrain quel que soit le métier, quel que soit le lieu. Les conditions de travail physiques et morales sont essentielles pour le bien être de tous, celui du personnel, des usagers et de l'entreprise.

La priorité est de revoir en profondeur les organisations, le contenu, les conditions et la finalité du travail pour que chaque être humain retrouve dignité et bien être au travail. En un mot, ré-humaniser La Poste !

Ce nouveau plan stratégique 2014/2020 est dans la continuité des précédents

L'Etat actionnaire vient d'annoncer vouloir se donner un nouveau visage en précisant les grands principes de sa doctrine censée moderniser sa stratégie via l'Agence des participations.

Si donc à l'avenir, « l'intervention en fonds propres de l'Etat doit être mise au service d'objectifs clairs et explicites », la CGT dit « chiche ! ».

Il devient donc urgent de travailler à une démarche de progrès économique et social où La Poste pourrait redevenir un service public moderne et efficace qui tiendrait compte d'enjeux fondamentaux comme l'emploi, la qualité de service, l'égalité de traitement, la péréquation et le droit d'accès pour tous, mais aussi la préservation de l'environnement, l'aménagement du territoire, la prévention des risques et le développement durable.

Vote le CA prend acte du plan stratégique

Pour :	14
Abstention :	2 (1 FO)
Pas pris par au vote :	5 (3 CGT, 2 SUD)

En désaccord avec le libellé de la délibération qui peut être rapidement traduit différemment



Seul apparaît le vote des administrateurs qui le souhaitent

**Un vrai service public postal au service de tous les citoyens
C'est ça «conquérir l'avenir pour la Poste»**

Les administrateurs CGT du groupe La Poste
Bernard DUPIN – Sylvie FEOLA – Michel LERSY

Prochain CA le 20 février 2014